

Descriptif de module : Module 27.2 -Projet HumanTech, Travail de Bachelor

Domaine : Santé

Filière : Soins Infirmiers

1. Intitulé de module **Projet HumanTech, Travail de Bachelor** **2022-2023**

Code : S.SI.SO.3889(2).F.22

Type de formation :

Bachelor Master MAS DAS CAS Autres : ...

Niveau :

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres : ...

Caractéristique :

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master HES-SO).

Type :

- Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres : ...

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Module de printemps
 Module d'automne
 Autres : ...

2. Organisation

10 Crédits ECTS

Langue principale d'enseignement :

- Français Italien
 Allemand Anglais
 Autre : Bilingue Français-Allemand

3. Prérequis

- Avoir validé le module
 Avoir suivi le module : 22.2 – Projet HumanTech
 Pas de prérequis
 Autres : ...

4. Compétences visées

Rôle de communicatrice/communicateur (compétent)

Communiquer, oralement et par écrit, de manière adaptée et efficace avec les patients/clients, les proches et les professionnels, afin de faciliter les relations et d'assurer le suivi des soins, dans toutes les situations cliniques.

- En adaptant la communication à la situation des patients/clients (Bb4) ;
- En repérant les situations potentielles de conflit et en aidant à leur résolution (Bb2) ;

Rôle de collaboratrice/collaborateur (compétent)

Contribuer à la prise de décision partagée et aux actions concertées des équipes intra professionnelles et interprofessionnelles, dans une perspective de coordination des soins, en collaboration avec la patientèle/clientèle, dans toutes les situations de soins.

- En co-construisant le projet de soins interprofessionnel (interdisciplinaire) (Cb1 - Cb4) ;
- En exerçant son leadership infirmier dans la collaboration interprofessionnelle (Cb3) ;
- En respectant les cadres éthiques et législatifs en vigueur (Cb3).

Rôle de leader (niveau compétent)

Exercer un leadership clinique visant à influencer la pratique professionnelle et à assurer la qualité des soins, ainsi que la sécurité des patients, dans le respect des normes professionnelles.

- En utilisant, de manière adaptée, les normes de qualité des soins et les outils et démarches qualité (Db2 et Db3) ;
- En s'appuyant sur les normes professionnelles (standards de soins, code de déontologie, principes éthiques) (Db1) ;
- En identifiant les besoins d'innovations et d'améliorations des soins (Db2) ;
- En posant un regard critique sur son comportement de leader (Db4)

Rôle de promotrice/promoteur de la santé (compétent)

Intégrer à sa pratique des interventions visant à maintenir et renforcer le niveau de santé et la qualité de vie des patients/clients, des proches et des populations, en s'appuyant sur des modèles infirmiers et interdisciplinaires et en mobilisant les ressources du système de santé.

- En identifiant les besoins de santé des populations (Eb3) ;
- En initiant des actions de promotion de la santé et de prévention (Eb4) ;
- En orientant les patients/clients vers les soins de santé adaptés et en les conseillant (Eb2) ;
- En aidant les patients/clients à prévenir, surmonter, vivre avec des restrictions fonctionnelles, des handicaps ou la maladie (Eb3) ;
- En favorisant l'empowerment des patients/clients et en défendant leurs droits (Eb1) ;
- En soutenant les patients/clients dans la gestion de leur santé (Eb3) ;
- En mobilisant des savoirs infirmiers et interprofessionnels (Eb2) ;
- En tenant compte des aspects éthiques, légaux, politiques et économiques dans le domaine des soins et du système de santé (Eb1) ;
- En contribuant au développement et à l'amélioration des mesures de promotion de la santé et de prévention de la maladie (Eb4).

Rôle d'apprenant-e et de formatrice/formateur (compétent)

Développer ses compétences et optimiser sa pratique professionnelle et celles de l'équipe en mobilisant rigueur scientifique, posture réflexive, apprentissage tout au long de la vie et interventions d'encadrement et de formation.

- En identifiant les questions de recherche pertinentes pour la pratique (Ab4-Fb2) ;
- En diffusant les résultats de la recherche (Fb2) ;

Rôle de professionnel-e (compétent)

S'impliquer par son discours et ses actes, dans l'amélioration de la qualité des soins, de la qualité de vie des individus et de la société et dans le développement de la profession, en intégrant à sa réflexion les enjeux sociétaux et environnementaux.

- En adoptant une posture réflexive (Gb1) ;
- En utilisant à bon escient les ressources humaines, financières et écologiques (Gb3).

5. Contenu et formes d'enseignement

Le travail de bachelor prendra une des formes décrites dans le document "Travail de bachelor – Cadre général de réalisation et d'évaluation" (version 2017-2018, adaptée au Bachelor Projet PEC22).

Le travail de bachelor est dirigé par un-e directeur-trice qui valide le projet de l'étudiant-e / du groupe.

Le suivi individuel et/ou collectif, est situé entre 15 et 20 heures, non comprises l'évaluation et la soutenance.

La participation au suivi collectif, sous forme de séminaires, peut être exigée par les sites.

Des cours et séminaires, liés au processus de recherche, peuvent être organisés par les sites.

Contenus spécifiques au Travail de Bachelor : Projet HumanTech

Projet Trans professionnel

- Gestion de projet trans professionnel : temps, ressources, planification, étapes, évaluation,
- Prise de décision partagée en trans professionnalité
- Engagement dans un groupe trans professionnel
- Développement d'une communication trans professionnelle
- Transdisciplinarité
- Leadership
- Positionnement et argumentation en trans professionnalité

Développement d'un outil technologique soutenant la Personne

- Développer son esprit d'innovation
- Créer un outil technologique en trans professionnalité
- Innover en créant un outil technologique soutenant la Personne
- Littératie en santé
- Adaptation de la communication à la population cible ainsi qu'au niveau de littéracie
- Développement de la posture de promoteur de santé
- Soutien de l'empowerment de la Personne
- Qualité de vie
- Autosoins

Démarche scientifique

- Recherche de littérature
- Elaboration d'une problématique basée sur les besoins d'une population ciblée et fondée sur des écrits scientifiques
- Recherche rigoureuse de bonnes pratiques pertinentes et adaptées à la population cible
- Lecture critique des écrits scientifiques
- Evaluation du niveau de preuve des résultats de la recherche
- Adoption d'une posture scientifique dans tout le processus de projet

Gestion de projet

- Conception de l'outil technologique
- Mise en place du questionnaire d'évaluation de l'outil par les utilisateurs
- Protection des données, information et consentement des participants (patients et soignants)
- Démarche de test
- Récolte et analyse des résultats
- Interprétation des résultats en lien avec le cadre théorique
- Evaluation des résultats récoltés auprès de la population (patients et soignants)
- Modification (conséquences) pour l'outil
- Evaluation de la démarche de projet et des apprentissages
- Evaluation de la collaboration trans disciplinaire et des apprentissages
- Ethique de la recherche

Didactiques

- Education interprofessionnelle avec des étudiants HEIA
- Apprentissage par projet
- Socio-constructivisme (travail en groupe, conflit socio-cognitif, mobilisation des expériences professionnelles et personnelles et sentiment d'efficacité personnel)
- Apports empiriques
- Collaborative learning et self-efficacy

6. Modalités d'évaluations et de validation

L'appréciation du travail de bachelor et de la soutenance se base sur l'atteinte des critères définis dans le document "Travail de bachelor – Cadre général de réalisation et d'évaluation" (version 2017-2018).

Le travail de bachelor et la soutenance sont évalués par un jury composé :

- du-de la directeur-trice du travail de bachelor ;
- d'un-e expert-e externe issu-e de la pratique professionnelle.

Le-La directeur-trice du travail de bachelor est répondant-e du choix de l'expert-e externe. Ce choix est communiqué à l'étudiant-e avant la soutenance.

Le temps imparti lors de la soutenance du travail de bachelor se décline comme suit :

- défense du travail de bachelor : 20 minutes ;
- questions du jury : 30-40 minutes ;
- délibération du jury et restitution du résultat : environ 30 minutes.

Lorsqu'un travail de bachelor est effectué par plusieurs étudiant-e-s, le temps de parole est adapté au nombre de personnes et équitablement partagé.

La soutenance peut être publique.

A l'issue de la démarche d'évaluation, chaque étudiant-e reçoit une note qui peut être différente dans un même groupe.

Après la soutenance, une copie du procès-verbal sera remise à chaque étudiant-e.

7. Modalités de remédiation

- Remédiation possible
- Pas de remédiation
- Autre (précisez) : ...

7a. Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- Remédiation possible
- Pas de remédiation
- Autre (précisez) : ...

Procédure de remédiation :

En cas d'insuffisance à l'un des deux critères de forme (écrite ou orale), un Fx est attribué et le travail est réécrit (insuffisance de la présentation écrite) ou une nouvelle soutenance est organisée (insuffisance de la présentation orale).

Procédures de répétition :

L'échec au travail de bachelor entraîne une prolongation de formation. Le site fixe la nouvelle date de remise du travail ainsi que celle de la soutenance.

La taxe semestrielle est due.

Le suivi se situe entre 5 et 10 heures au maximum.

L'étudiant-e peut, si il-elle le désire, garder ou modifier sa thématique de recherche.

L'étudiant-e peut garder ou demander à changer de directeur-trice de travail de bachelor et réciproquement.

En cas de répétition du module, la dernière version du descriptif de module fait foi.

8. Remarques

Une **demande de prolongation d'études** peut être déposée par l'étudiant-e auprès du-de la responsable de module, au plus tard à l'échéance fixée par le site pour le dépôt du travail de bachelor. Le site fixe la nouvelle date de remise du travail ainsi que celle de la soutenance.

Aucun suivi supplémentaire ne sera accordé à l'étudiant-e.

La taxe semestrielle est due.

Ce descriptif de module peut faire l'objet d'un Addendum local précisant des modalités d'opérationnalisation spécifiques

9. Bibliographie

Allin-Pfister, A.C. (2005). *Formation à la recherche : une approche globale*. Paris : Lamarre.

Artino, A. R. (2012). Academic self-efficacy: from educational theory to instructional practice. *Perspectives on medical education*, 1(2), 76-85.

Bandura, A. (1977). Self-efficacy: toward a unifying theory of behavioral change. *Psychological review*, 84(2), 191.

- Croix-Rouge Suisse. (2003). Le transfert des résultats de recherche dans les pratiques professionnelles. *CRS, Journal dossier*, 3.
- Fauquert, B., Drielsma, P., & Prévost, M. (2016). Pluri-, multi-, inter-, trans-ou in-disciplinarité. *Cahier Sc*, 74, 35-40.
- Favre, N., & Kramer, C. (2016). La recherche documentaire au service des sciences infirmières: méthodes et ressources (2ème éd.). Rueil-Malmaison, France: Lamarre.
- Fondeville F, Santiago-Sanz H. L'articulation des pratiques éducatives et soignantes. *Empan*. 2016;103(3):100.
- Fortin, M-F., & Gagnon, J. (2016). Fondements et étapes du processus de recherche : Méthodes quantitatives et qualitatives (3ème éd.). Montréal, QC: Chenelière Education.
- González, J. & Wagenaar, R. (2005). *Tuning Educational Structures in Europe II, Universities contribution to the Bologna process*. Deusto : University of Deusto/Groningen : University of Groningen.
- Goto R, Haruta J. The process of transprofessional collaboration: how caregivers integrated the perspectives of rehabilitation through working with a physical therapist. *Fam Med Community Health*. nov 2020;8(4):e000378.
- Hickey, D. T. (1997). Motivation and contemporary socio-constructivist instructional perspectives. *Educational Psychology*, 32(3), 175-193.
- Le Bouëdec, G. & Tomamichel, S. (2003). *Former à la recherche en éducation et formation : contributions didactiques et pédagogiques*. Paris : L'Harmattan.
- Loiselle, C.G., Profetto-McGrath, J., Polit, D.F. & Beck, C.T. (2007). *Méthodes de recherche en sciences infirmières : approches quantitatives et qualitatives*. Montréal : ERPI.
- Paul M. L'accompagnement : une nébuleuse. *Educ Perm*. 2002(153):14.
- Université de Laval. (2011). *Bureau de transfert et d'échange de connaissances – BTEC*. Retrieved from <http://www.btec.fsi.ulaval.ca>
- University of Deusto & University of Groningen. (2014). *Tuning educational structures in Europe*. Retrieved from <http://www.unideusto.org/tuningeu>
- Zeer, E., & Symanyuk, E. (2018). A Methodology for Developing Transprofessionalism in Engineers in the Conditions of Post-Industrial Society. *KnE Life Sciences*, 953-970.

10. Enseignants

Maîtres d'enseignement et Professeur·e·s HES en fonction de leurs expertises au regard des thématiques enseignées dans le module

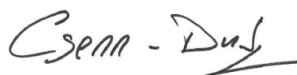
Nom du responsable de module (FR) :

Nom, Prénom : **Magnin François**
Titre : **Professeur associé HES**
Tél. : **+41 (0)26 429 6031**
Courriel : francois.magnin@hefr.ch

Name des/der Modulverantwortlichen (Bil):

Name, Vorname : **De Vito Mariateresa**
Titel : **Assoziierte Professorin FH**
Tel. : **+41 (0)26 429 60 43**
E-Mail : Mariateresa.DeVitoWoods@hefr.ch

Descriptif validé le
15.09.2022



Descriptif validé par
Catherine Senn-Dubey